

Fermeture du collège du Val-de-Vire : la majorité municipale est au bord de l'implosion à Vire



Des élèves du collège du Val-de-Vire ont manifesté leur envie de garder leur établissement dans ce quartier populaire de Vire Normandie. Ouest-France

Vingt élus de la majorité municipale se sont réunis, jeudi 17 novembre 2022, pour dresser le bilan de la réunion publique, organisée le 15 novembre par le Département, à Vire Normandie (Calvados). Atterrés par « l'argumentaire bien léger » du président du conseil départemental, ils demandent une nouvelle fois au maire de la ville de voter contre la fermeture du collège du Val-de-Vire en février 2023, ou le groupe « en tirera toutes les conséquences ».

Alors que l'on pensait le climat apaisé entre le maire de Vire Normandie (Calvados) et ses élus, des conflits, jusqu'à présent gérés en interne, resurgissent publiquement. [La réunion de présentation du projet de fusion des collèges](#), animée par Jean-Léonce Du-

pont, a mis le feu aux poudres. Le président du conseil départemental du Calvados a annoncé le report du projet à 2024. Une décision dont s'est félicité le maire de Vire Normandie.

« Marc Andreu Sabater était absent »

Mais du côté des élus de la majorité, ça ne passe pas. Ils sont 20 à s'être réunis, jeudi 17 novembre 2022, pour « **dresser un bilan** » de la réunion publique. « **On a trouvé que l'argumentaire de Jean-Léonce Dupont était bien léger. Les chiffres exposés ne sont pas exacts**, regrette Régis Picot, le premier adjoint au maire. **Et puis Marc Andreu Sabater était absent, il s'est à peine exprimé.** »

Lors de la réunion du Département, le maire de Vire Normandie a été interrogé plusieurs fois sur son positionnement par rapport au collège du Val-de-Vire. Après plus d'une heure d'échanges, il a finalement pris la parole pour annoncer qu'il était toujours « pour la fermeture de l'établissement scolaire ».

« Une fracture de plus en plus importante »

Les 20 élus ne s'en cachent pas : « **La fracture entre le maire et son groupe est de plus en plus importante.** » Plus remontés que jamais, ils demandent à l'édile de la ville, également vice-président du Département, de voter « **contre la fermeture du collège** » lors de la délibération de l'assemblée départementale, en février 2023. Si ce n'est pas le cas, « **nous en tirerons toutes les conséquences** ».

Que faut-il comprendre ? Les élus menacent-ils de démissionner ? Aucun éclaircissement n'est apporté. Une chose est sûre, des actions vont être menées par le groupe dans les prochains jours. « **Certains élus vont se rendre au congrès des maires la semaine prochaine. On va également solliciter les trois sénateurs du Calvados ainsi que le député de notre circonscription** », développe Régis Picot.

Les élus ambitionnent de donner une dimension nationale à leur combat. « **Il y a des collèges ruraux à 100 élèves. Ils sont les prochains sur la liste. Il est temps de changer les règles** », affirme le groupe, remonté à bloc.

Qui sont les 20 élus de la majorité contre la fermeture du collège ?

Annie Rossi, Cindy Coignart, Catherine Madeleine, Corentin Goethals, Nadine Letellier, Nathalie Le Dreau, Gilles Maloisel, Samuel Binet, Jacques Courteille, Yoann Lefebvre, Régis Picot, Éric Dumont, Françoise Foubert, Aurélié Masse, Dimitri Renault, Marie-Ange

Cordier, Marie-Claire Lemarchand, Marie-Noëlle Ballé, Meggie Goulhot, Philippe Malleon.

Garance HAMEON.